

## Assurance automobile

---



- **L'assurance responsabilité civile automobile** : si vous possédez une voiture ou une moto, vous êtes tenu de souscrire à cette assurance (Kraftfahrzeug-Haftpflichtversicherung). Sans cette assurance, vous ne pouvez même pas immatriculer votre véhicule. L'assurance prend en charge les dommages corporels, les préjudices matériels et pécuniaires si vous êtes responsable d'un accident ou si vous blessez quelqu'un. Le coût de l'assurance – les primes d'assurance (Versicherungsprämien) – peut être très variable. Il dépend notamment du type de véhicule (voiture ou moto), de son âge et du nombre d'années pendant lequel vous n'avez pas eu d'accident.
- **Les assurances multi-risques** : l'assurance responsabilité civile automobile prend en charge les dommages causés aux tiers. Pour votre propre véhicule, vous pouvez souscrire à une assurance multi-risques (Kaskoversicherung) de manière facultative. On fait ainsi la distinction entre l'assurance vol, incendie, bris de glace (Teilkaskoversicherung) et l'assurance tous risques (Vollkaskoversicherung). L'assurance Teilkaskoversicherung couvre en général les dommages suivants causés à votre véhicule :
  - Vol
  - Incendie et explosion
  - Tempête, grêle, foudre, inondation
  - Collisions avec certains animaux (chevreuils ou cerfs par exemple)
  - Bris de glace
  - Dommages aux câbles consécutifs à un court-circuit

L'assurance tous risques couvre tous les dommages résultant d'accidents – même ceux dont vous êtes responsable – ainsi que le vandalisme. Une assurance tous risques est particulièrement indiquée pour les voitures neuves, car la perte pourrait être importante. Le montant des assurances multi-risques dépend entre autres de la franchise : le montant que vous devrez payer vous-même en cas de dommage. Elle se situe en général autour de 150 euros pour l'assurance Teilkaskoversicherung et entre 300 et 500 euros pour la Vollkaskoversicherung.

- **Le contrat d'assistance** : grâce au contrat d'assistance, votre assureur couvre les coûts qui pourraient survenir si vous tombez en panne ou avez un accident et que vous devez faire appel à une dépanneuse ou que vous avez besoin d'une voiture de location. Le contrat d'assistance comprend souvent une assurance rapatriement. Vous pouvez souscrire à un contrat d'assistance auprès des compagnies d'assurance automobile ou dans les clubs automobiles.

## Plus d'informations sur le web

### **Office fédéral des migrations et des réfugiés**

Informations sur les assurances

### **Fédération des sociétés d'assurance allemandes**

Explication des principaux termes relatifs à l'assurance

Afficher plus

### **Versicherung-und-verkehr.de**

Informations sur les assurances automobiles

---

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/vie-quotidienne-en-allemande/assurances/automobile>

12.06.2021, 13:21